

COMPTE RENDU

C'est encore une fois le château de Petit Bois à Cosne d'Allier qui a accueilli cette année les futurs animateurs de l'activité « Mémoire en Eveil », les 13 et 14 mars derniers. Ils étaient au nombre de 15, représentant 8 clubs :

- 7 de l'Allier : Moulins, Bellerive, Bourbon l'Archambault, Huriel, Cosne d'Allier, Gannat, Vendat-Charmeil-St Rémy.
- 1 de Saône et Loire : Chauffailles (2 stagiaires)

Une participation record qui s'explique en partie par l'engouement que suscitent les ateliers mémoire, mais aussi par l'annulation du stage 2016 faute de candidats en nombre suffisant.

On ne peut que s'en réjouir avec les animateurs en place qui grâce à cette relève pourront se faire seconder et prendre un peu de recul...ou augmenter le nombre de participants ! Avec Gannat, c'est un nouveau club qui se lance dans cette activité, portant ainsi à 17 le nombre de clubs la pratiquant en Allier.

En plus de ces jeunes recrues figuraient 3 candidats à la succession des formateurs actuels, Marie-Hélène Bouteloup et Dominique Ben. Ceux-ci ont en effet annoncé la réalisation prochaine de leur projet de quitter la région pour des raisons familiales.

Ces 3 postulants, animateurs confirmés et expérimentés, assistaient à la formation en observateurs afin de s'imprégner du rôle qui sera le leur dans quelques mois, et de se mettre « en situation » avant de confirmer leur candidature.

Les formateurs en place depuis la création de cette activité en 2009 et le premier stage en 2011 partiront donc non sans un pincement de cœur mais avec le sentiment du devoir accompli : celui d'avoir contribué à la mise en orbite de quelque 60 animateurs au sein de 17 clubs pratiquant à ce jour la Mémoire en Eveil.

Ils ne remercieront jamais assez le CODERS et ses présidents successifs pour leur appui et leurs encouragements, avec une mention spéciale à Roland Sureau, l'initiateur et inlassable soutien de cette activité.

Leurs remerciements et souhaits de bon courage iront aussi aux responsables de la formation qui ont fait le maximum pour leur faciliter la tâche.

N'oublions pas que cette activité n'a toujours pas reçu l'agrément de la Fédération qui permettrait au CODERS de recevoir quelques subsides. Nous avons bon espoir que cet agrément soit enfin accordé dans l'avenir. Le succès des ateliers et le nombre d'animateurs et de clubs pratiquants, en croissant et prospérant, seront des arguments de poids pour nos ambassadeurs auprès de la FFRS.